


La version que vous consultez n'est pas définitive. Cette fiche d'activité peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.

| | | |
|--------------|--------|----|
| 5.00 crédits | 60.0 h | Q2 |
|--------------|--------|----|

| | |
|---|--|
| Enseignants | Bernard Nicolas ;de Pierpont Gabriela ; |
| Langue d'enseignement | Français |
| Lieu du cours | Bruxelles Saint-Louis |
| Acquis d'apprentissage | <p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>L'UE droit vise les acquis d'apprentissage spécifiques suivants :</p> <p>être capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de résumer une décision de justice nouvelle en identifiant les éléments essentiels du texte - de restituer un certain nombre de concepts juridiques, d'identifier leurs éléments caractéristiques et de les comparer entre eux - de résoudre une question de droit similaire à celles vues au cours sur la base des textes législatifs et réglementaires à disposition (application) - de comprendre les grands principes de l'organisation institutionnelle belge |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants | <p>Pour obtenir les crédits liés à une UE, l'étudiant-e doit présenter toutes les parties de l'examen portant sur l'UE (qu'elles portent sur des activités d'apprentissage - AA - ou des parties de cours).</p> <p>Examen écrit (en mode présentiel ou virtuel).</p> <p>Durant tout l'examen, l'étudiant.e peut consulter les textes légaux et réglementaires. Ces documents ne peuvent cependant faire l'objet d'aucune annotation, à l'exception de renvois éventuels à d'autres dispositions législatives sans autre commentaire.</p> <p>L'épreuve certificative organisée dans le cadre de cette UE est une épreuve intégrée. Aucun report de note (partielle) n'est donc possible.</p> |
| Méthodes d'enseignement | <p>Le cours se déroule sous la forme d'un enseignement magistral (présentiel et/ou virtuel), ce qui n'exclut pas que la matière fasse l'objet d'illustrations par le biais d'analyses de documents et/ou de décisions de jurisprudence.</p> <p>Présentiel et/ou virtuel, deuxième quadrimestre, 60 heures de théorie</p> |
| Contenu | <p>Partie 1 : Introduction au droit</p> <p>A. Notion de droit</p> <p>B. Branches du droit</p> <p>C. Pouvoir judiciaire</p> <p>Partie 2 : Fonctionnement de l'Etat</p> <p>A. Organisation et séparation des pouvoirs</p> <p>B. L'Etat fédéral et les principales entités fédérées.</p> <p>Partie 3 : Droit civil</p> <p>A. Les personnes</p> <p>I. Personnes physiques et personnes morales</p> <p>II. Identification et état des personnes physiques</p> <p>B. Les droits des personnes</p> <p>I. Droits personnels</p> <p>II Droits patrimoniaux</p> <p>C. Les contrats</p> <p>I. Notions</p> <p>II. Contrat de vente</p> <p>III. Contrat de bail</p> <p>D. Les droits de la propriété intellectuelle</p> <p>Partie 4 : Droit de l'entreprise</p> <p>A. L'entreprise, acteur du droit économique</p> <p>B. La liberté d'entreprendre et ses limites</p> |

| | |
|------------------------------|--|
| | <p>C. Les instruments juridiques de l'entreprise D. L'entreprise en difficulté Partie 5 : Droit Social A. Les acteurs du monde du travail B. Les mécanismes de représentation C. Le contrat de travail</p> |
| Bibliographie | <p>Le syllabus renvoie à différents ouvrages, articles ou notes « pour en savoir plus ». Ces références peuvent être complétées par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - P. WERY, <i>Droit des obligations : 1. Théorie générale des contrats</i>, Larcier, 2021 - H. CULOT, G. DE PIERPONT, H. JACQUEMIN et TH. LÉONARD, <i>Manuel du droit de l'entreprise</i>, Anthemis, 2024. |
| Autres infos | <p>Les supports de cours sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le syllabus (à compléter par les notes personnelles) - l'ouvrage "Eléments de droit économique" - les textes légaux et réglementaires (qu'il est impératif d'utiliser de manière régulière et fréquente durant le quadrimestre afin de se familiariser à leur manipulation). |
| Faculté ou entité en charge: | TIMB |

| Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE) | | | | |
|--|---------|---------|-----------|---|
| Intitulé du programme | Sigle | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage |
| Bachelier en traduction et interprétation | TIMB1BA | 5 | |  |